

çais sont forcés de capituler. En 1711, une flotte nombreuse destinée à envahir Québec pénètre dans le golfe Saint-Laurent. En même temps une armée de plus de quatre mille hommes s'avance vers Montréal. Jamais la Nouvelle-France n'a été aussi fortement menacée, il n'y a aucune espérance humaine de salut. On implore la miséricorde divine ; on organise des processions de pénitence, où chacun marche nu-pieds, la corde au cou ; on s'impose toutes sortes de sacrifices. Pendant ce temps-là, et par une intervention toute providentielle, les ennemis subissent une complète déroute.

En 1702 et 1703, la petite vérole fait beaucoup de ravages ; il y a jusqu'à trois personnes inhumées le même jour ; huit de nos soeurs sont victimes du fléau.

En 1708, mort de Mgr de Laval, premier évêque de Québec.

En 1713, décès de Mademoiselle Jeanne Le Ber, cousine de ma soeur du Saint-Esprit, et grande bienfaitrice de notre Congrégation.

En 1721, 12 juin, un incendie détruit l'hôpital, les deux tiers de la ville, et menace notre communauté.

En 1730, la rougeole et la coqueluche enlèvent beaucoup d'enfants.

Soeur du Saint-Esprit décède en 1746, à quatre-vingt deux ans.

* * *

QUATRIEME SUPERIEURE.

Catherine Charly, dite du *Saint-Sacrement*.

1708-1711, 1717-1719.

Catherine Charly, née de André Charly et Marie du Mesnil, n'est pas plutôt nommée supérieure qu'il s'élève une violente tempête contre la Congrégation. Sous prétexte de protéger les soeurs contre la clôture, la Cour de France leur défend de faire des voeux. Cette ordonnance est signifiée à soeur Charly le 18 janvier 1709 ; une cérémonie de profession doit avoir lieu